



## Entente exclusive entre le Centre de services scolaire et Laval et le Collège Montmorency

### CONCENTRATION DES-DEP-DEC

### 420.BO TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

Vous avez le profil recherché pour cette passerelle si vous étiez inscrit à la Concentration DES-DEP-DEC du centre de services scolaire de Laval et que vous avez obtenu votre diplôme d'études secondaires (DES) et votre diplôme d'études professionnelles (DEP) en soutien informatique (5229).

L'inscription se fait à la session d'hiver par l'entremise du **Programme 420.BO** du Collège Montmorency. Vous aurez le choix entre deux spécialisations: **PR1 Développement d'applications informatiques** ou **PR2 Réseaux et sécurité informatique**. La durée du programme est de deux ans et demi

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir obtenu votre diplôme d'études professionnelles (DEP) en Soutien informatique et votre diplôme d'études secondaire (DES) dans le cadre de la Concentration DES-DEP-DEC.
- Avoir réussi l'un des préalables en mathématique suivants :
  - Technico-science (TS) de la 4<sup>e</sup> secondaire (064426)
  - Sciences naturelles (SN) de la 4<sup>e</sup> secondaire (065426)
  - Culture, société et technique (CST) de la 5<sup>e</sup> secondaire

À noter que l'élève ayant réussi la séquence Culture, société et technique (CST) de la 4<sup>e</sup> secondaire (063414) pourra être admis, mais devra compléter la séquence Technico-sciences (TS) de la 4<sup>e</sup> secondaire (064426) offerte par le Collège lors de sa première session, en Tremplin DEC. Le cheminement de l'étudiant sera ajusté en conséquence par l'aide pédagogique individuel avant le début des cours.

### HEURES DE FORMATION CRÉDITÉES – PR1 : DÉVELOPPEMENT

No	Titre de cours	Heures créditées
420 ZA4 MO	Outils et profession	60
420 ZC5 MO	Système d'exploitation Windows	75
420 ZE5 MO	Environnements virtuels et réseau local	75
420 ZG4 MO	Système d'exploitation Linux	60
350 Z23 MO	Contexte professionnel	45
420 ZK4 MO	Soutien technique et recherche de stage	60
<b>Total des heures de formation créditées</b>		<b>375</b>

## HEURES DE FORMATION CRÉDITÉES - PR2 : RÉSEAUX ET SÉCURITÉ

No	Titre de cours	Heures créditées
420 ZA4 MO	Outils et profession	60
420 ZC5 MO	Système d'exploitation Windows	75
420 ZE5 MO	Environnements virtuels et réseau local	75
420 ZG4 MO	Système d'exploitation Linux	60
420 3D6 MO	Services réseau Microsoft	90
350 Z23 MO	Contexte professionnel	45
420 ZK4 MO	Soutien technique et recherche de stage	60
<b>Total des heures de formation créditées</b>		<b>465</b>

### NOTE

#### COURS 420 Z24 MO - SOUTIEN TECHNIQUE ET RECHERCHE DE STAGE (60 HEURES)

Le cours sera crédité à l'étudiant à condition qu'il assiste aux séances prévues sur la recherche de son stage. Pour ce faire, l'étudiant doit se présenter au premier cours pour obtenir son plan de cours et rencontrer le coordonnateur de stages. Note importante : il est obligatoire d'avoir suivi et réussi la partie touchant « la recherche de stage » pour se prévaloir du stage de la 6<sup>ème</sup> session.

#### COURS 420 ZC6 - ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION

Le cours 420 ZC6 MO portant sur les théories et les pratiques relatives au langage Java et Eclipse sera dispensé aux étudiants en deux temps avec une première partie enseignée de façon intensive dans les semaines qui précèdent le début de la session d'hiver d'admission des élèves du Centre de services scolaire de Laval et une deuxième partie enseignée lors de la session régulière de cette même session.

### SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION

Les ententes et les passerelles négociées avec les différentes institutions (secondaires ou universitaires) peuvent faire l'objet de révision. La mise à jour des programmes (secondaire, collégial ou universitaire), la modification des critères d'admission ou de la cote R peuvent changer le nombre d'heures de formation créditées au moment de votre admission. Selon les changements apportés lors de la révision, les heures créditées peuvent être revues à la hausse, à la baisse ou annulées. Nous vous conseillons fortement de surveiller la mise à jour annuelle de ces ententes ou de rencontrer votre conseiller d'orientation pour planifier votre parcours jusqu'à votre admission.